

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ANNECY - 7401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 27/06/2024 - B2024/009243 - 2011 B 00822 - 532 968 013 - 3B ASSURANCES

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)	858 684		858 684	856 147
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	70 568	67 039	3 529	3 727
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
COMPTES DE REGULARISATION	Autres immobilisations financières	6 692		6 692	6 692
	TOTAL (II)	935 944	67 039	868 905	866 566
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
COMPTES DE REGULARISATION	Créances clients et comptes rattachés				
	Autres créances	7 033		7 033	36 779
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	16 534		16 534	
	Charges constatées d'avance	11 400		11 400	4 757
	TOTAL (III)	34 967		34 967	41 535
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		970 911	67 039	903 872	908 101

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2023

31/12/2022

Capitaux Propres	Capital social ou individuel	461 970	461 970
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	46 197	17 949
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	122 981	
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	131 780	151 230
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	762 928	631 148
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 880	35 720
	Emprunts et dettes financières divers (3)		111 913
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 646	35 827
	Dettes fiscales et sociales	90 508	81 737
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	37 910	11 756
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	140 943	276 953
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	903 872	908 101
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	131 780,19	151 229,61
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	140 943	276 953
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	1 880	35 720
	(3) Dont emprunts participatifs		

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels sont établis en conformité avec les règles et méthodes comptables découlant des textes légaux et réglementaires applicables en France. Ils respectent en particulier les dispositions du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par les règlements ANC n° 2020-09 du 04/12/2020 relatif au PCG et les avis et recommandations ultérieurs de l'ANC.

Le bilan de l'exercice présente un total de **903 872** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **808 868** euros et un total **charges** de **677 087** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **131 780** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**. Il a une durée de **12** mois.

I. EVENEMENTS MARQUANTS DE LA PERIODE

Néant

II. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La méthode retenue pour le traitement des frais d'acquisitions des différentes catégories d'actifs n'a pas été définie en l'absence de frais entrant dans le cadre de l'option sur cet exercice.

Seules les informations significatives sont renseignées.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Incorporelles :

Le fonds de commerce inscrit à l'actif du bilan a une durée d'utilisation non limitée dans le temps, ayant pour conséquence une présomption de non amortissement (conformément au règlement ANC 2015-06).

Aucune dépréciation de ce fonds n'a été constatée en l'absence d'indice de perte de valeur identifié.

Amortissements :

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

- Installations générales, agencements et aménagements divers : 4 à 8 ans
- Mobilier : 3 ans
- Matériel de bureau et informatique : 3 ans

Lorsqu'une immobilisation corporelle a des composants significatifs ayant des durées d'utilisation différentes de la structure, ces derniers sont comptabilisés et amortis séparément. Aucun composant significatif n'a été identifié et individualisé.

Base amortissable :

La base amortissable est déterminée à partir de la valeur d'achat des biens, car la société ne dispose pas d'élément permettant de connaître précisément une valeur résiduelle.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

III. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

IV. AUTRES INFORMATIONS

Néant.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	856 147		2 537			858 684
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	856 147		2 537			858 684
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	50 985					50 985
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	18 732		851			19 584
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	69 717		851			70 568
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	6 692					6 692
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	6 692					6 692
TOTAL		932 556		3 388			935 944

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	47 530	661		48 190
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	18 461	388		18 849
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	65 990	1 049		67 039
TOTAL		65 990	1 049		67 039

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice	
Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel		
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	6 692		6 692
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	7 033	7 033	
	Charges constatées d'avances	11 400	11 400	
TOTAL DES CREANCES		25 125	18 433	6 692
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	1 880	1 880		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	10 646	10 646		
	Personnel et comptes rattachés	39 024	39 024		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	25 641	25 641		
	Impôts sur les bénéfices	18 802	18 802		
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	7 041	7 041		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes	37 910	37 910		
	Dettes représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		140 943	140 943		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2023

Total des Charges à payer		27 976
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit <i>INTERETS COURUS A PAYER</i>	<i>1 880</i>	1 880
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FOURN. FACT.NON PARVENUES</i>	<i>7 214</i>	7 214
Dettes fiscales et sociales <i>DETTE PROV./CONGES PAYES</i> <i>CHARG.SOC./CONGES A PAYER</i> <i>ETAT CHARGES A PAYER</i>	<i>10 692</i> <i>5 347</i> <i>2 844</i>	18 883

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros		Période	Montants	31/12/2023
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION				11 400
Loyer crédit-bail			399	
Maintenance			633	
Cotisations TNS			10 368	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL				11 400

--

Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en euros		31/12/2023
Total des produits exceptionnels		186
Produits exceptionnels sur opérations de gestion <i>AUTR.PROD.EXCEP./OP.GEST.</i> <i>AUTRES PROD.EXCEPT./OP.GESTION</i>	186	186
Total des charges exceptionnelles		933
Charges exceptionnelles sur opération de gestion <i>CHARG. EXCEPT/OP.GEST.GENERALI</i>	933	933
Résultat exceptionnel		(747)

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2023	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		5 310,00	87,0000	461 970,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		5 310,00	87,0000	461 970,00

Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros

	Capitaux propres clôture 31/12/2022	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2023
Capital social	461 970				461 970
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	17 949	28 248			46 197
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves		122 981			122 981
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	151 230	(151 230)		131 780	131 780
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	631 148			131 780	762 928

Date de l'assemblée générale 30/05/2023

Dividendes attribués

¹ dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 631 148

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 631 148

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 131 780

3B ASSURANCES

Société à Responsabilité Limitée au capital de 461 970 euros

Siège social : ANNECY (74000) - 43, Rue Vaugelas

532 968 013 RCS ANNECY

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE **DU 18 JUIN 2024**

PROPOSITION DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 131 780,19 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	131 780,19 euros
A titre de dividendes aux associés	100 000,00 euros
Soit 18,83 euros par part	
Le solde	31 780,19 euros
en totalité au compte « Autres réserves »	
qui s'élève ainsi à 154 761,44 euros.	

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 100 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le paiement des dividendes sera effectué à **compter de ce jour**.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

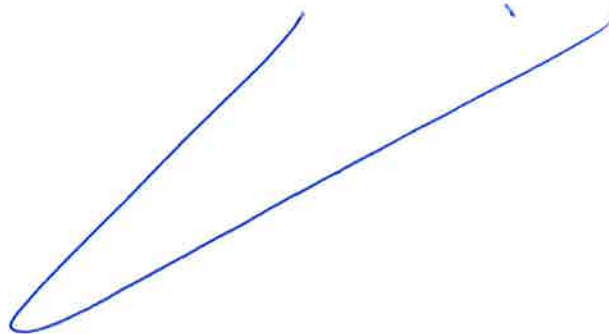
Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 18 juin 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CERTIFIÉ CONFORME

LA COGÉRANCE

A large, stylized handwritten signature in blue ink, consisting of a long horizontal stroke with a large loop at the end and a shorter, curved stroke above it.